

LA SANTE PAR L'AIR PUR. DORMEZ AVEC VOS FENETRES OUVERTES (1)

Périodiquement, les orateurs du Sénat et de la Chambre se préoccupent du bien-être du soldat.

Le recrutement, les conseils de revision, les eaux potables, l'ordinaire, le chauffage des chambres ont été tour à tour mis sur la sellette, des réformes sérieuses ont, chaque fois, été promises pour donner une part de satisfaction au juste émoi des pères et mères de famille.

Je voudrais exposer ici quelques idées personnelles sur l'aération des chambres.

Déjà, au cours de l'année 1904, une voix restée sans écho se fit entendre à la tribune du Sénat: " Ah! si l'on rognait au militaire une partie de son pain, de ses légumes ou de sa viande, il y aurait immédiatement des réclamations; mais on lui supprime la moitié de sa ration d'air, et personne ne réclame pour lui." (Extrait du *Journal Officiel*.)

On a bien réclamé, même plusieurs fois, des chambres plus spacieuses, moins encombrées, munies d'appareils d'aération plus perfectionnés. Mais on sent que ces réclamations ont été faites par des aérophobes, devant une assemblée d'aérophobes, représentant une nation d'aérophobes!

Les physiologistes avaient trouvé, depuis longtemps, combien un homme inspire d'acide carbonique à chaque mouvement respiratoire.

Avec cette donnée, et connaissant la teneur de l'air en oxygène, le nombre des inspirations à la minute et la longueur des nuits, ils avaient édifié un élégant petit problème dont la solution est qu'il faut 20 mètres cubes d'air par habitant d'une chambre.

On s'est vite aperçu que, malgré ces 20 mètres cubes d'air alloués à chacun, l'atmosphère d'une chambre n'est plus respirable au bout de quelques heures.

Après cet échec de la découverte des physiologistes, sont venus les hygiénistes, hardis novateurs, qui ont assuré que ces 20 mètres cubes d'air devaient être renouvelés d'une façon continue, et qui se sont ingénies à inventer des appareils *ad hoc*.

(1) Cet article, écrit pour la France, s'applique tout aussi bien au Canada. Nous remercions l'auteur de nous l'avoir adressé. Nous n'avons qu'à remplacer le mot caserne par les mots, couvents, collèges, hôpitaux, etc.